

## RENONCIATION AU BAIL

*Loi sur l'enregistrement foncier, L.N.-B. de 1981, chap. L-1.1, art. 28*

Numéro d'identification de  
parcelle : NID

Locataire<sup>1</sup> : nom  
adresse

(Conjoint de nom du  
locataire : nom  
adresse )

Bailleur (ou son successeur  
en titre)<sup>2</sup> : nom  
adresse

(Titulaire de la charge<sup>3</sup> : nom  
adresse  
type d'instrument et détails d'enregistrement)

Détails d'enregistrement du  
bail : \_\_\_\_\_

Le locataire, en vertu du bail spécifié enregistré à l'encontre de la parcelle spécifiée, renonce au bail.

Le (successeur en titre du) bailleur nommé dans le bail consent à cette renonciation au bail.

(Le titulaire enregistré de la charge spécifiée consent à cette renonciation au bail.)

(Le conjoint du locataire est partie au présent instrument et consent à la présente aliénation aux fins de l'article 19 de la *Loi sur les biens matrimoniaux*.)

Date: \_\_\_\_\_

Témoin :  
signature

(Témoin :  
signature

Témoin :  
signature

(Témoin :  
signature

Locataire :  
signature

Conjoint de nom du locataire :  
signature )

Bailleur (ou son successeur en titre) :  
signature

Titulaire de la charge :  
signature )

<sup>1</sup> Des cas multiples peuvent être indiqués.

<sup>2</sup> Des cas multiples peuvent être indiqués.

<sup>3</sup> Des cas multiples peuvent être indiqués.